

leurs, a été construit sur les dessins de Rubens, qui avait peint, pour l'orner, une *Assomption* que l'on vendit plus tard à l'électeur palatin, afin de se procurer l'argent nécessaire aux réparations de l'église, après le bombardement de Bruxelles par les Français, en 1695. Parmi les tableaux anciens que possède encore Notre-Dame de la Chapelle, on remarque : *Jésus-Christ apparaissant à la Madeleine*, et *Saint Charles Borromée secourant les pestiférés*, de G. de Crayer; le *Martyre des saints Crépin et Créprien*, de H. de Klerck; des paysages de Van Artois et d'Acht-schellinck, etc. Des peintures murales, représentant divers épisodes de la Passion, ont été exécutées, de 1844 à 1846, par M. J.-B. Van Eycken. Le tableau du maître-autel, représentant un *Miracle de saint Boniface*, est du même artiste. Le lutrin est un morceau de sculpture des plus délicats. La chaire, ouvrage de Plumiers, représente le *Prophète Elie nourri par l'ange dans le désert*. L'église renferme un grand nombre de tombeaux, parmi lesquels on remarque : celui de la famille de Croy; celui de la famille Spinola de Brusy, beau monument en marbre blanc et noir, sculpté par Plumiers; celui du chevalier d'Howyne, dont l'inscription funéraire est montrée par un squelette; celui de Fr. Anneessens, mort victime de son patriotisme et de son amour de la liberté, en 1719; celui que Breughel de Velours éleva en l'honneur de son père Pierre Breughel, et qui fut restauré par les soins de D. Teniers, en 1679; celui, enfin, du peintre André-Corneille Lens, que ses amis lui ont fait ériger en 1823, et qui a été sculpté par Godescharles.

L'église SAINT-JACQUES DE CAUDENBERG, paroisse de la Cour, située sur la place Royale, occupe l'emplacement d'une ancienne église de chanoines réguliers de Saint-Augustin. Elle fut fondée, en 1776, par le prince Charles de Lorraine, et fut terminée en 1785 : les plans avaient été donnés par l'architecte Guymard. La façade, élevée de quinze marches, se compose d'un portique formé de six colonnes cannelées d'ordre corinthien, supportant un fronton triangulaire dans le tympan duquel on avait sculpté un sujet religieux, que les républicains français remplacèrent par un œil de la Providence, lorsqu'ils transformèrent l'église en temple de la Raison. On y voit aujourd'hui une peinture au wasser-glass, exécutée par M. Portaels, en 1851, et représentant la *Vierge consolatrice*. Deux statues, *Moïse*, par Olivier, et *David*, par Janssens, sont placées de chaque côté du péristyle. L'intérieur de l'église, bordé de colonnes corinthiennes engagées, est décoré avec une excessive simplicité : le chœur renferme quelques sculptures de Godescharles.

L'église du BÉGUINAGE ou de SAINT-JEAN-BAPTISTE, dépendant d'une communauté de béguines, fondée en 1250, et supprimée par la Révolution, fut bâtie de 1657 à 1664, et restaurée cent ans plus tard. La façade, d'ordre composite, est ornée de fines sculptures et couronnée par une statue de *Sainte Begge*, duchesse de Brabant, fondatrice des communautés de béguines. L'intérieur, disposé sur le plan de la croix latine, comprend trois nefs séparées par des colonnes d'ordre composite, qui supportent des voûtes en plein cintre exhaussées. Une statue colossale de *Saint Jean-Baptiste*, par Puyenbroeck, est placée sur le maître-autel. On remarque dans cette église plusieurs bons tableaux : un *Crucifiement* et une *Mise au tombeau*, de G. de Crayer; une *Adoration des mages*, de Th. Van Loon; une *Mise au tombeau*, d'Otto Venius, etc.

Nous citerons encore, parmi les églises plus ou moins remarquables de Bruxelles : NOTRE-DAME DU FINISTERRE, joli petit édifice, d'ordre composite, commencé en 1618, terminé seulement en 1712, et pourvu d'une nouvelle façade en 1830; — NOTRE-DAME DE BON-SECOURS, fondée en 1664, détruite en partie par le bombardement de 1695, rétablie au XVIII^e siècle, et restaurée en 1825; elle a une coupole d'un galbe gracieux, et son ornementation est généralement d'un style aussi pur qu'élegant; — SAINTE-CATHERINE, bel édifice fondé en 1854, à proximité d'une ancienne église du même nom, dont on a conservé la tour; cette construction, qui n'est pas encore terminée, rappelle par son style, aussi bien que par l'ampleur et la hardiesse de ses proportions, Saint-Eustache, de Paris; — SAINT-NICOLAS, autrefois la seconde paroisse de la ville; cette église, dont la tour, détruite par le bombardement de 1695, fut relevée en 1714, et s'écroula la même année, renferme quelques toiles intéressantes : *Jésus guérissant l'enfant de la Chanaïenne*, par Van Helmont; *David faisant pénitence*, et *Josué combattant les Amalécites*, par Janssens; la *Cène*, par Herreyens; *Saint Pierre et Saint Rock*, par Van Orley, etc.; — les MINIMES, église d'un style très-correct, bâtie de 1705 à 1715; son portail seul est en pierres de taille; les autres parties sont en briques; — NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS, église très-élégante, du style composite, désignée communément sous le nom d'*Eglise des riches Claires*, parce qu'elle dépendait autrefois d'un monastère de religieuses de cet ordre; — l'église des JÉSUITES, bâtie en 1850, sur les plans du P. Meganck; — SAINT-JOSEPH (dans le nouveau quartier Léopold), édifice de style italien, construit par M. Suys, et consacré en 1842; la façade est en pierres bleues; les trois nefs, d'égale hauteur, sont séparées par deux rangs de co-

lonnes corinthiennes; — SAINT-BONIFACE (faubourg de Namur), église en style ogival, commencée en 1847; sa façade est percée de trois portails et surmontée d'une flèche qu'accompagnent plusieurs aiguilles et clochetons; ses trois nefs sont de hauteur égale; — SAINTE-MARIE (à l'extrémité de la rue Royale, dans le faubourg de Schaerbeek), le plus beau des nouveaux édifices religieux de Bruxelles; c'est une construction d'architecture romano-ogivale, surmontée d'un vaste dôme et d'une tour; elle n'est pas complètement terminée; — la CHAPELLE DES FRÈRES DE LA CHARITÉ, joli petit oratoire d'architecture romane, construit en 1849, et entièrement peint à fresque, dans l'intérieur, par M. Portaels, etc.

— Palais et hôtels des services publics. — Le PALAIS DU ROI, situé sur la place des Palais, à l'issue de l'allée centrale du Parc, comprend deux vastes hôtels construits au siècle dernier, et réunis en 1827 par un avant-corps, décoré de six colonnes massives. Cet édifice, d'un extérieur très-simple, formait l'hôtel de la préfecture, à l'époque de la domination française : Napoléon et Joséphine y logèrent en 1807, et Marie-Louise l'habita quelque temps, en 1811. Les rois des Belges y ont réuni une belle collection de tableaux anciens et modernes, parmi lesquels on distingue : un paysage d'Hobbema; une superbe étude de *Lions*, de Rubens; deux portraits de Van Dyck (celui du sculpteur Duquesnoy, et celui du peintre Paul de Vos); divers ouvrages d'Ary Scheffer et des principaux artistes belges contemporains : MM. Wappers, de Keyser, Gallait (la *Tentation de saint Antoine*), Verboeckhoven, de Brackeleer, Bossuet, Leys, etc.

Le PALAIS DU PRINCE HÉRÉDITAIRE (auparavant *Palais du prince d'Orange*), situé près du Parc, fut construit, en 1823, sur les plans de M. Van der Straeten. Sa façade, de style italien, est décorée de pilastres engagés, qui reposent sur un soubassement rustique, et soutiennent une corniche et un attique. On remarque à l'intérieur la salle de bal, revêtue de marbre de Carrare. Le prince d'Orange, qui habita ce palais jusqu'à la révolution de 1830, y avait réuni une magnifique collection de tableaux.

Le PALAIS DE LA NATION ou PALAIS REPRÉSENTATIF, situé rue de la Loi, en face du bassin Vert ou rond-point du Parc, fut commencé en 1779, sur les plans de l'architecte Guymard, pour servir aux séances du conseil de Brabant. Il est occupé aujourd'hui par le sénat, et par la chambre des représentants belges. La façade, disposée en retraite au fond d'une petite place, est décorée de huit colonnes cannelées, d'ordre ionique, que couronne un fronton triangulaire, sculpté par Godescharles, et représentant la *Justice*, sur un trône, entourée par la *Religion*, la *Constance*, la *Sagesse* et la *Force*. L'entrée du palais est formée par un vaste péristyle dorique, où figurent deux grandes toiles : la *Victoire de Woeringen*, par M. de Keyser, et un *Épisode de la révolution* de 1830, par M. Wappers; à droite et à gauche sont deux larges escaliers en marbre rouge, qui conduisent aux chambres. La salle où se réunit le sénat est décorée avec une extrême simplicité. Celle des représentants est un amphithéâtre semi-circulaire, éclairé par le haut, et décoré, dans le pourtour de l'hémicycle, de colonnes de stuc, entre lesquelles s'ouvrent les tribunes publiques. Des statues allégoriques, exécutées pour la plupart par M. Mélot, et quelques peintures modernes ornent cet édifice, auquel sont contigus les ministères de l'intérieur, des affaires étrangères, de la guerre et des finances.

Le PALAIS DE JUSTICE, occupant l'emplacement du couvent des jésuites supprimé en 1773 par Marie-Thérèse. C'est un édifice peu intéressant, et qui doit être remplacé par un monument plus considérable, élevé sur un autre point. Dans les salles de la cour de cassation, on a placé quelques tableaux de l'école moderne : l'*Abdication de Charles-Quint*, par M. Gallait, et le *Compromis des nobles*, par M. de Biefve.

L'HÔTEL DE VILLE, situé au centre de la ville, sur la Grand-Place, est, de tous les monuments de Bruxelles, celui qui impressionne le plus le voyageur. Il fut commencé en 1401, sur les plans de l'architecte Van Thienen, et ne fut entièrement terminé qu'en 1455. Cet édifice, considérable par son élévation et son étendue, est bâti sur le plan d'un quadrilatère irrégulier, au centre duquel est ménagée une vaste cour. La façade principale, longue de 80 m. environ, présente, au rez-de-chaussée, un portique formé de dix-sept arcades ogivales, dont les piliers soutiennent une plate-forme garnie d'une balustrade richement sculptée. Au-dessus de cette plate-forme s'élèvent, en retraite, deux étages de quarante fenêtres rectangulaires, hautes et larges, entourées d'ornements et de niches délicatement sculptés. La toiture, à la naissance de laquelle règne une balustrade crénelée, à hauteur d'appui, formant couronnement, est percée de quatre rangs de lucarnes. Les angles de la façade sont flanqués d'élégantes tourelles octogones, terminées par une aiguille en pointe. Au-dessus de la onzième arcade du rez-de-chaussée, beaucoup plus haute et plus large que les autres, et qui forme l'entrée principale du monument, s'élève une tour pyramidale, que l'on regarde comme la plus belle de toutes celles de la Belgique, sans en excepter même celle d'Anvers. Cette tour, véritable

merveille de légèreté et de hardiesse, fut construite par l'architecte Jean Van Ruysbroeck. Carrée jusqu'au sommet de la toiture, elle prend, à partir de là, la forme polygonale, et offre trois étages percés à jour de fenêtres ogivales. A la naissance de chaque étage règne une plate-forme décorée d'une balustrade en pierre évidée. Des tourelles et des clochetons, servant de contre-forts, se succèdent d'étage en étage, en se rapprochant du corps de la tour à mesure qu'il s'élève. Du troisième étage, enfin, s'élève une flèche découpée à jour, que surmonte *Saint Michel foulant aux pieds le dragon*, groupe colossal en cuivre doré, qui tourne au vent comme une girouette. La tour a une élévation de près de 114 m., en y comprenant la hauteur du groupe. Quelques archéologues supposent qu'elle s'élevait dans le principe à l'une des extrémités de l'édifice, qui aurait ensuite été allongé, mais d'une manière insuffisante pour mettre au milieu de la façade cette superbe pyramide. Une tradition populaire veut même que Ruysbroeck se soit pendu du désespoir que lui causa ce défaut de régularité; mais cette tradition n'a aucun fondement. Ce qui est certain, c'est que les deux ailes de la façade présentent des différences qui suffiraient pour attester qu'elles ne sont point du même âge. Comme l'a fait remarquer M. Schayes, « tandis que le portique de l'aile gauche (commencé en 1401) est couvert d'une voûte à nervures croisées, et que ses arcades retombent sur des pieds-droits qui ont la forme de contre-forts en retraite, les arcades de l'aile opposée, beaucoup plus évasees, portent une voûte surbaissée à compartiments prismatiques et posant sur des piliers contre-forts, alternant avec des colonnes cylindriques à chapiteaux historiés, représentant des scènes de la vie domestique. Les fenêtres du premier étage, à l'aile gauche, moins longues que celles de l'aile droite, ne sont pas non plus, comme ces dernières, comprises sous un arc ogival simulé. » Les autres façades de l'édifice sont d'une construction bien postérieure; elles ont été bâties après le bombardement de 1695, qui avait causé de grands dommages à l'hôtel de ville. Une galerie voûtée et percée en arcades règne le long de la grande cour intérieure, dans laquelle se trouvent deux fontaines décorées de figures de marbre et de métal, représentant des Fleuves couchés au milieu de roseaux, des dauphins et des tritons. L'une de ces fontaines est de Plumiers; l'autre, de Kinder. Malgré les dévastations que l'hôtel de ville a subies à diverses époques, on y voit encore quelques salles somptueuses, entre autres la Salle du trône, la Salle du Christ, la Salle des états de Brabant, etc. Le plafond d'une de ces salles, œuvre de Janssens, représente l'*Assemblée des dieux*. D'autres peintures, de belles sculptures et de magnifiques tapisseries décorent divers appartements. On a entrepris, depuis plusieurs années, la restauration de l'hôtel de ville de Bruxelles; on a commencé par la grande tour, qui penchait fortement d'un côté, et menaçait d'une chute prochaine. Il a fallu en refaire, pierre à pierre, toute la partie supérieure. Ce travail important a été exécuté par M. Suys père.

En face de l'hôtel de ville, sur la Grand-Place, s'élève la MAISON DU ROI, que l'on appelle encore MAISON AU PAIN (*Brood-Huys*), parce qu'elle fut construite sur l'emplacement de la halle au pain. Cette construction fut élevée, de 1515 à 1525, par ordre de Charles-Quint, sur les plans d'Ant. Kildermans. C'est un long bâtiment, en style ogival, dont plusieurs parties ont été construites ou modifiées après le bombardement de 1695. Il a été restauré, il y a quelques années, avec beaucoup d'intelligence. On lit sur le cordon du premier étage cette inscription en grandes lettres d'or, en l'honneur de Marie-Elisabeth, gouvernante des Pays-Bas :

HIC VOTUM PACIS PUBLICÆ ELISABETH
CONSECRAVIT.

Et sur le second cordon :

A PESTE, FAME ET BELLO, LIBERA NOS,
MARIA PACIS!

La Maison du roi servait, au XVIII^e siècle, de palais de justice. C'est là que les comtes d'Égmont et de Hornes furent enfermés séparément, la veille de leur supplice. Aujourd'hui, cet édifice est une propriété privée. Les autres maisons de la Grand-Place sont presque toutes remarquables par leur architecture et par la profusion de leurs ornements sculptés. Plusieurs de ces maisons ont été construites pour servir aux assemblées des corporations de métiers. La *Maison des brasseurs*, restaurée il y a quelques années, est décorée de très-belles colonnes et de fines sculptures; la *Maison des bateliers* est surmontée de la poupe d'un navire qu'entourent des tritons et des chevaux marins; la *Maison des merciers* est ornée de colonnes doriques et de statues allégoriques; la *Maison du Serment de l'arc*, où se réunissaient les bourgeois qui appartenaient à la compagnie de ce nom, a son portail surmonté d'un groupe représentant *Romulus et Remus allaités par la louve*, ouvrage de de Vos, et la façade ornée de nombreuses inscriptions latines, de quatre médaillons d'empereurs romains et de quatre statues allégoriques : la *Vérité*, le *Mensonge*, la *Paix*, la *Discorde*. Il y a encore la *Maison des bouchers*, la *Maison des fripiers*, la *Maison des boulangers*, la *Maison des menuisiers*, etc.

— Établissements scientifiques, littéraires et artistiques. — Le PALAIS DE L'INDUSTRIE, édifice d'un style lourd, construit en 1829, est précédé d'une cour d'honneur ornée d'une statue du duc de Lorraine, beau-frère de Marie-Thérèse, par M. L. Jéhotte. Il sert aux expositions périodiques des produits de l'industrie, et renferme plusieurs collections du plus grand intérêt : 1^o une riche collection de modèles d'instruments technologiques et de machines; 2^o une collection de reliques historiques, parmi lesquelles on remarque un manteau en plumes du roi mexicain Montezuma; un habit de cour de Charles II, roi d'Angleterre; deux chevaux empaillés, que l'archiduc Albert et la princesse Isabelle, sa femme, montaient à la bataille de Nieuport, en 1602; le bureau de Charles-Quint et autres objets ayant appartenu à ce monarque, etc.; 3^o la *Bibliothèque royale*, importante collection fondée en 1827, et qui se divise en deux sections : la section des imprimés, composée de plus de cent vingt mille volumes provenant en majeure partie de l'ancienne bibliothèque communale et du fonds de Van Hulten, bibliophile gantois, acquis pour la somme de 315,000 fr.; la section des manuscrits, dite aussi *Bibliothèque de Bourgogne*, parce qu'elle a pour origine la collection formée au moyen âge par les princes de cette maison souveraine. Cette dernière section, extrêmement riche, comprend environ vingt et un mille numéros : on y voit des manuscrits à miniatures du plus grand prix, entre autres plusieurs *Évangélistes* des X^e, XI^e et XII^e siècles; l'*Histoire d'Alexandre le Grand*, manuscrit français du XIII^e siècle, orné de nombreuses batailles dessinées à la plume; la *Chronique du Hainaut*, de Jacques de Guise, avec un frontispice peint par Rogier Van der Weyden, l'ainé; le *Missel* de Mathias Corvin, peint à Florence en 1485; l'*Album des poésies de Marguerite d'Autriche*, avec des miniatures de G. Horeboul, etc. A la bibliothèque royale sont annexés un cabinet d'estampes (cinquante mille environ), et un médaillier (huit mille pièces environ). Ces diverses collections sont ouvertes au public tous les jours, de dix heures à trois heures, les dimanches et fêtes exceptés.

Le MUSÉE, contigu au palais de l'Industrie, composé de plusieurs corps de logis distribués autour d'une vaste cour intérieure, et dont la partie la plus ancienne, bâtie en 1336 par le riche seigneur Devenvoorde, devint la résidence des gouverneurs des Pays-Bas, après l'incendie du vieux palais des ducs de Brabant, en 1731. L'archiduc Charles de Lorraine fit construire la façade actuelle, en 1744, par l'architecte Folte, qui eut à vaincre des difficultés tenant à l'obliquité de l'entrée par rapport aux anciens bâtiments. Cette façade, d'un style orné, est disposée en hémicycle et surmontée d'une statue exécutée par Laurent Delvaux. Une autre statue colossale d'*Hercule*, qui passe pour être le chef d'œuvre du même artiste, est placée au bas de l'escalier d'apparat du musée, qui s'ouvre à gauche du vestibule d'entrée, et qui conduit à une vaste rotonde communicant avec les salles de l'Académie royale des sciences et de l'Académie royale de médecine. Le plafond de cette rotonde et celui de l'escalier ont été peints par Ver-schoolen, premier directeur de l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, fondée par Charles de Lorraine. Les salles du rez-de-chaussée du Musée sont occupées par les riches collections de la *Galerie d'histoire naturelle* et du *Cabinet de physique et de chimie*. Au premier étage se trouve :

La GALERIE ROYALE DE PEINTURE. La création de cette galerie n'est pas due, comme l'ont avancé quelques auteurs, à l'arrêté du 14 fructidor an VIII, qui décréta la formation de collections de tableaux départementales dans les quinze villes principales de la République française. Dès l'année 1795 (an V), l'administration locale de Bruxelles avait entrepris, à l'instigation de La Serna Santander, homme instruit et plein de zèle, de réunir les tableaux que les commissaires du gouvernement français avaient enlevés aux couvents supprimés et aux églises, et qu'ils avaient négligé de transporter à Paris. Bosschaert fut chargé de l'organisation et de la conservation de ce musée; il s'acquitta de cette double tâche avec un zèle et une intelligence auxquels M. Edouard Fétis a rendu pleinement justice dans la notice historique qui précède son savant *Catalogue du musée royal de Bruxelles* (1865). Cette collection, qui s'était accrue d'une quarantaine de toiles lors de la répartition faite, en 1801, entre les musées des départements, reçut en 1811 trente et un nouveaux tableaux, dont plusieurs lui furent enlevés en 1815, pertes qui furent d'ailleurs largement compensées par la restitution de plusieurs chefs-d'œuvre venant de France. Devenue propriété de l'État en 1842, la Galerie de Bruxelles a acquis depuis cette époque plus de cent tableaux de maîtres anciens; si elle n'est pas encore aussi riche qu'il conviendrait au musée de la capitale de la Belgique, elle n'en est pas moins digne de l'attention des amateurs.

M. Edouard Fétis porte à 361 le nombre des tableaux des anciennes écoles que renferme cette collection. Les œuvres des artistes flamands sont naturellement en grande majorité; parmi les plus importantes, nous citerons : les deux précieux volets d'*Adam* et d'*Eve*, détachés de la célèbre composition de